



Portrait de Mirabeau

Mirabeau (1749-1791)

« Mirabeau a deux vies, l'une sous l'Ancien Régime, l'autre avec la Révolution française », écrit François Furet. Honoré Gabriel Riquetti, comte de Mirabeau est né dans une famille connue de la noblesse provençale. A l'époque de la Révolution, il a déjà quarante ans et sa vie a été remuée par de nombreuses tempêtes.

Il comprend très vite l'immense événement qui est en train d'apparaître. Ses discours à l'assemblée sont toujours retentissants, il y déploie toute son énergie et devient très populaire, notamment grâce à son éloquence, « Nous sommes ici par la volonté du peuple, nous n'en sortirons que par la force des baïonnettes », clame-t-il en juin 1789. Son programme est inspiré à la fois de Montesquieu et de la monarchie anglaise, Mirabeau est un adversaire du despotisme. Il se fait conseiller de la famille royale en 1790 : il n'a cessé d'affirmer qu'un roi fort est une garantie de la nation face à une assemblée chargée de faire la loi. Mais la Révolution reste décidée à ne pas partager le pouvoir avec le roi. Il reste jusqu'à sa mort en avril 1791 un des esprits les plus libres de la Révolution.



Portrait du comte de Clermont-Tonnerre.

Comte Stanislas de Clermont-Tonnerre (1757-1792)

« Il faut tout refuser aux juifs comme nation ; il faut tout leur accorder comme individus ; il faut qu'ils soient citoyens »

Elu en 1789, député de la noblesse de Paris aux Etats généraux, il conduit avec le duc d'Orléans les 47 députés nobles qui rejoignent l'Assemblée nationale le 25 juin après le Serment du Jeu de Paume. Le 4 août, il vote l'abolition des privilèges. Mais, partisan d'une monarchie constitutionnelle à l'anglaise, il réclame l'établissement de deux Chambres et le veto absolu pour le roi. Il est l'un des fondateurs du Club des amis de la Constitution monarchique, qui réunit les conservateurs de l'Assemblée, partisans d'une monarchie tempérée à l'anglaise. A deux reprises, il est élu à la présidence de l'assemblée.

La fermeture du Club est ordonnée en mars 1791. Clermont-Tonnerre est lui-même arrêté lors de la fuite à Varennes (21 juin 1791) et inquiété lors de la chute de la royauté, le 10 août 1792. Il vient d'être relâché lorsqu'il est massacré par des émeutiers en rentrant chez lui. Ses *Opinions* ont été recueillies et imprimées en 1791.

Source : François Furet, Mona Ozouf, *Dictionnaire critique de la Révolution Française* ; et Mourre, *Dictionnaire encyclopédique d'histoire*.